

ACADEMIE DE GRENOBLE

COLLEGE DU MONT DES PRINCES  
74910 SEYSSEL

## PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année scolaire : 2015 - 2016

Numéro de séance : 03

Date de convocation : 01 février 2016

Présidence de : Eric MULLER

Quorum : 13

Nombre des présents : 18 à 18h05 puis 19 à  
18h25 puis 18 à partir de 19h45

Nombre d'absents excusés : 01

SOMMAIRE	Décision	page	Numéro d'acte	Pièces jointes	
DES QUESTIONS TRAITÉES	Avis Vote Extrait Motion			désignation	N°
<b>1 - APPROBATIONS</b>					
1 1 Ordre du jour	<b>Avis</b>				
	Approbation 18				
1 2 Procès-verbal du Conseil d'Administration du 30 novembre 2015	<b>Avis</b>				
	Approbation 18				
<b>2 – PREPARATION DE RENTREE</b>					
2 1 Dotation Horaire Globalisée	<b>Vote</b>				
	Contre 0				
	Abstention 6				
	Pour 13				

**2 2 IMP indemnités pour missions particulières**

**3 ECOLE OUVERTE**

**Vote**

Contre 0

Abstention 0

Pour 19

**4 FINANCIER**

**4 1 DBM pour information**

**4 2 Contrats et Conventions**

**Avis**

Approbation 19

**4 3 Fonds social**

Vote 19

**4 4 Procédure d'application des remises d'ordre**

**Vote**

Contre 1

Abstention 1

Pour 17

**4 5 Autorisation d'encaissement des fonds liés au PFDPI pour information**

**4 6 Prélèvement sur fonds de réserves**

**Vote**

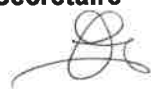
Pour 18

**Signatures**

**Le Président**



**Le Secrétaire**

  
I. COURTEAU.

## PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : 08 février 2016

	Qualité	Titulaires	Suppléants			
			Nom – Prénom	P	A	E
<b>Administration</b>	Chef d'établissement	<b>MULLER Eric</b>	P			
	Adjoint Gestionnaire	<b>COURTEAU Isabelle</b>	P			
	CPE	<b>CHARDON Fabienne</b>	P			
<b>Elus locaux</b>	Collectivité de rattachement	<b>MONTEIL Christian</b>			E	
	Groupement de commune	<b>REY Dominique</b>			E	
	Commune siège	<b>BAILLEUL Anne-Marie</b>	P			
	Commune siège					
<b>Personnalité qualifiée</b>		<b>GALIMONT Gaétant</b>			E	
		<b>DERVEAUX Thierry</b>			E	
<b>Total</b>			4		4	
<b>Personnels de l'établissement</b>	Personnels d'enseignement	<b>DUNAND ROUX Cédric</b>	P			
		<b>CHATAGNIER Anne</b>	P			
		<b>RAVEL Anne</b>	P			
		<b>PUJOL Anne</b>	P			
		<b>BOINON Chrystelle</b>	P			
	<b>PONCET Sophie</b>	P				
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante	<b>BLATRIX Nathalie</b>	P			
					<b>DUFOUR Sylvain</b>	P

<b>Total</b>			<b>7</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	
<b>Parents d'élèves et élèves</b>	Elus parents d'élèves	<b>LECOMTE Emmanuelle</b>	<b>P</b>			
		<b>DEMEUSY Aline</b>	<b>P</b>			
		<b>ALIX Isabelle</b>	<b>P</b>			
					<b>BOUDARD Virginie</b>	<b>P</b>
			<b>JOSSERAND François</b>	<b>P</b>		
					<b>LAIN Hassiba</b>	<b>P</b>
	Elèves	<b>AKIL Tiswane</b>	<b>P</b>			
		<b>AVIGNON Flavie</b>		<b>A</b>		
<b>Total</b>			<b>5</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	

## **RUBRIQUE II : Procès-verbal du Conseil d'Administration du 8 février 2016**

PRESENTS : cf liste d'émargement

Ouverture de la séance à 18h05 : 18 personnes présentes

18h25 : arrivée d'un membre du Conseil d'Administration (19 présents)

### **1 APPROBATIONS**

1.1-L' ordre du jour est approuvé à l'unanimité

**Vote : contre 0, abstention 0, pour 18**

1.2 Le procès-verbal du Conseil d'Administration du 30 novembre 2015 est approuvé à l'unanimité

**Vote : contre 0, abstention 0, pour 18**

## **2 PREPARATION DE LA RENTREE**

### **2.1 Dotation Horaire Globalisée**

La Dotation Horaire Globalisée est présentée au Conseil d'Administration par le Chef d'Etablissement, Président du Conseil d'Administration, sous forme de Power Point.

Il explique les changements induits par la réforme et explique que le montant de la dotation globale horaire est calculé en fonction du nombre d'élèves, du nombre de classes et de certaines spécificités de l'établissement : exemple les établissements en zone d'éducation prioritaire....

Afin de finaliser cette répartition de la Dotation Horaire Globalisée, le Chef d'Etablissement dit avoir tenu compte des critères suivants :

- la remontée par les enseignants des besoins des élèves
- l'intégration des nouveautés de la réforme : Accompagnement personnalisé pour tous, Enseignements pratiques interdisciplinaire...
- les postes existants.

Les propositions et variations de postes sont les suivantes :

Création d'un BMP 9h en lettres

Complément de service donné (CSD) de 4h en Allemand

Complément de service donné (CSD) de 9h en Anglais

Création d'un BMP 3h en Espagnol

Complément de service donné (CSD) de 9h en Italien (association avec le collège du Val des Usses à Frangy)

Création d'un complément de service reçu de 3h en Histoire Géographie

Complément de service donné (CSD) de 9h en Physique Chimie (association avec le collège du Val des Usses à Frangy)

Deux professeurs prendront un temps partiel en Lettres

Un professeur sera à temps partiel en Technologie

Un professeur sera à temps partiel en SVT

Pour information, Mme Ravel au CDI poursuivra aussi son temps partiel

Un enseignant demande comment le BMP en Histoire sera organisé ? Le Chef d'Etablissement répond qu'il fera en fonction des emplois du temps. Ce poste peut être un complément de service pour un enseignant exerçant dans un autre établissement, ce poste peut donc être occupé par un TZR, ou un contractuel.

**Vote : contre 0, abstention 6, pour 13**

### **2.2 IMP : indemnités pour missions particulières**

Le Chef d'Etablissement donne pour information le montant des heures indemnités pour missions particulières qui s'élève à 7h30.

Ces heures servent pour des missions particulières, de coordinations, de tutorat qui nécessite une réunion pour la répartition faite de ces heures suite au Dialogue de Gestion.

### **3 ECOLE OUVERTE**

Le Chef d'Etablissement sollicite auprès des membres du CA la reconduction du dispositif « Ecole Ouverte » sur deux périodes de vacances : du 06/07 au 12/07/2016 et du 24/08/ au 30/08/2016.

Ce dispositif pourra accueillir 25 élèves auxquels seront dispensés de la méthodologie et du soutien disciplinaire le matin, et des activités diverses sportives et culturelles l'après-midi pour les enfants qui viennent des écoles du secteur et qui seront nos futurs élèves de 6<sup>ème</sup>. Cette action vise à renforcer les liens entre les écoles et le collège et s'inscrit dans une logique de construction partagée du 3<sup>è</sup> cycle. Pour information, cette action existait déjà l'année dernière.

Un accord de principe a déjà été donné au collège en décembre 2015 par le groupe de pilotage académique sur la base d'un programme prévisionnel déjà transmis. La subvention accordée pour ce dispositif est de 5 400€. Elle servira à payer les enseignants, les intervenants extérieurs et les différents prestataires.

**Vote : contre 0, abstention 0, pour 19**

### **4 FINANCIER**

#### **4.1 Décision budgétaire modificative pour information**

Le Conseil d'Administration est informé de la décision budgétaire modificative n°1 concernant les ouvertures de lignes budgétaires des voyages en Italie et en Allemagne / Autriche concernant les contributions des participants et les dons.

#### **4.2 Contrats et Conventions**

Demande d'autorisation de signer les différentes conventions avec :

- L'ALCC : association animation Loisirs et Culture en Chautagne

**Vote : contre 0, abstention 0, pour 19**

- Convention générale de collaboration avec le F.S.E.

**Vote : contre 0, abstention 0, pour 19**

- Convention avec l'association « un Euro ne fait pas le Printemps »

**Vote : contre 0, abstention 0, pour 19**

#### **4.3 Fonds social**

La dotation reçue pour l'année civile 2016 s'élève à 2 500€.

Cette somme peut-être répartie sur le fonds social collégien et sur le fonds social des cantines.

Le Conseil d'Administration décide de laisser ces 2 500€ sur le fonds social collégien.

**Vote : contre 0, abstention 0, pour 19**

#### **4.4 Procédure d'application des remises d'ordre**

Afin de faciliter la gestion des absences, il est soumis au Conseil d'Administration une révision de la procédure des remises d'ordre qui prendra effet au 1<sup>er</sup> septembre 2016. Actuellement, toute absence, même d'un jour, justifiée par un certificat médical nécessite une remise d'ordre.

Il est proposé un minimum de cinq jours d'absence appuyé par un certificat médical pour pouvoir bénéficier d'une remise d'ordre.

Un débat est ouvert au sein du Conseil d'Administration.

On conclut que les remises d'ordre ne se feront qu'à partir de 3 jours consécutifs d'absence justifiées par un certificat médical.

**Vote : contre 1, abstention 1, pour 17.**

Grève du restaurant scolaire : une remise d'ordre est accordée d'office

Grève des enseignants : l'établissement ayant une mission d'accueil, aucune remise n'est accordée en cas de grève des enseignants, le service de restauration scolaire étant assuré.

**Vote : contre 1, abstention 1, pour 17**

#### **4.5 PFDPI participation des familles aux dépenses des personnels d'internat**

Pour rappel puisque déjà autorisé lors de l'acceptation du budget, le Chef d'établissement peut percevoir la participation des familles qui est à reverser au département.

19h45 : départ d'un des membres du Conseil d'Administration

#### **4.6 Prélèvement sur fonds de roulement**

A noter que cette demande de prélèvement avant le compte financier a nécessité l'aval de Monsieur l'Agent-Comptable.

Une autorisation de prélèvement sur fonds de roulement est demandée au Conseil d'Administration pour alimenter le service ALO pour un montant de 1400€ pour l'achat de 2 ordinateurs (bureaux du Principal et du secrétariat) suite aux prochaines migrations informatiques qui rendront les ordinateurs actuels inopérants

Une autorisation de prélèvement sur fonds de roulement est demandée au Conseil d'Administration pour alimenter le service AP pour un montant de 5 449.60€ détaillé comme suit :

- 600 € pour l'animation « Cirque Troc »
- 1 509.60 € pour alimenter la ligne budgétaire voyage Allemagne / Autriche contribution de l'établissement pour supporter les frais des accompagnateurs
- 1 340.00 € pour alimenter la ligne budgétaire voyage Italie, contribution de l'établissement pour supporter les frais des accompagnateurs
- 2 000.00€ pour abonder la ligne budgétaire « sorties pédagogiques »

Soit un total de 6 849.60€

**Vote : contre 0, abstention 0, pour 18**

## **5 QUESTIONS DIVERSES**

Le Chef d'Établissement informe le Conseil d'Administration du rapport qui a fait suite au dialogue de gestion et de performance du 10 décembre 2015

Les pistes décrites et à envisager dans ce rapport sont les suivantes

- En terme d'orientation

Besoin de travailler sur l'ambition des familles de façon à avoir des orientations plus ambitieuses.

Engager une réflexion sur la façon dont la DP3 est à faire évoluer vers un parcours avenir et ce depuis la sixième.

- En terme de pratiques pédagogiques :

Une analyse des effets des groupes sciences compte tenu de l'investissement de l'établissement réalisé dans ce cadre et du peu de poursuite d'études dans les filières scientifiques ensuite.

Peut-être resserrer la mobilisation des IMP de façon à faire apparaître clairement les axes politiques de l'établissement : envisager peut-être un coordonnateur de cycle 3 dans les IMP, du tutorat, une répartition qui pourrait être orientée sur la liaison inter-cycle et renforcée sur le décrochage.

**20h05 la séance est levée**